

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

Dans l'intérêt du plus grand nombre

Régulièrement, les groupes d'opposition, aussi minoritaires que divisés, toujours en panne de propositions pour l'avenir de notre cité, inventent des problèmes, à l'image du peu d'intérêt qu'ils portent à la vie municipale.

Il y a peu, l'un de ces groupes avait cru déceler une erreur de conception sur la rampe "handicapés" de la gare. Nous avons alors démontré que l'argumentaire s'appuyait sur de grossières erreurs de calcul.

Et voilà que l'autre groupe minoritaire crie au scandale de dépense d'argent public concernant la mise en place des passeports biométriques.

Au-delà de l'habituel ton haineux qui choque la quasi-totalité des Joviniens, prenons le temps, paisiblement et calmement, de rétablir la vérité. En juin 2009, le Gouvernement de l'époque

fait installer, dans les principales mairies de France, du matériel nécessaire à la saisie des passeports biométriques. Le matériel est propriété de l'État et notre commune a sollicité et obtenu une subvention de 4 000 € en dédommagement des frais d'aménagement de bureau, plus une subvention annuelle de 5 030 € pour les fournitures. Grâce à ce système, nos concitoyens ne sont pas obligés de se déplacer et d'aller faire la queue à la préfecture à Auxerre. Les photos nécessaires à la réalisation des cartes d'identité n'ont jamais été faites en mairie et le seul photographe jovinien peut se réjouir des nouvelles cartes vitales qui doivent posséder une photo d'identité.

Chaque décision prise l'est dans l'intérêt du plus grand nombre, pas pour les intérêts de quelques-uns. C'est toute la différence qui anime notre démarche dans la gestion de notre ville.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Bois-aux-Cœures ou comment se débarrasser de son chien ?

Que s'est-il donc passé dans le centre de loisirs de Bois-aux-Cœures ?

L'association de gestion des activités sociales joviniennes, créée en 1974 à l'initiative de la mairie, a connu une activité florissante jusqu'à l'arrivée de l'équipe socialo-communiste. En juillet 2009, la structure accueillait 100 enfants par jour, sa capacité maximale. Un problème de statuts fut la brèche où s'est engouffrée la majorité actuelle ! Un nouveau conseil d'administration, sans expérience, a été nommé en fait par le maire et, comme il le souhaitait, a tout de suite été favorable au rapprochement avec les Aventuriers. Les subventions municipales ont fondu (63 000 € en 2008, 30 000 € en janvier 2013), la gamme des activités proposée s'est réduite et la fréquentation du centre a logiquement diminué. Les problèmes

financiers sont apparus : avec un déficit de 23 000 € fin 2012, le conseil d'administration n'a pas eu d'autre choix que d'annoncer la dissolution de l'association.

Qu'on ne s'y trompe pas, le destin de ce centre était prévisible : car simultanément la municipalité a œuvré pour l'essor de l'association de La Madeleine (8 000 € de subvention en 2008, 29 000 € cette année), qu'elle veut voir prendre la direction d'une structure unique de loisirs pour les jeunes Joviniens. Où est le choix démocratique des parents refusant que leurs enfants soient formatés par un organisme à la sensibilité politique bien affirmée ?

Vous voulez vous débarrasser de votre chien ! Vous commencez par l'affamer, ensuite il ne reste plus qu'à le déclarer atteint de la rage et le tuer.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Comment faut-il le dire ? T.O.U.R.I.S.M.E

Selon le forum économique mondial, la France passe de la 3^e à la 7^e place en terme de compétitivité dans le tourisme. Une régression qui s'explique par la faible implication politique dans ce secteur porteur d'emplois.

À Joigny, c'est la même situation peu glorieuse. Au lieu de dépenser des sommes considérables, et gaspiller des hectares cultivables pour créer une aléatoire future zone industrielle, investissons plutôt notre argent et énergie dans le secteur du tourisme.

Les entreprises se raréfient alors que les touristes potentiels sont en augmentation constante ! Mais encore faut-il les attirer... Malheureusement, l'histoire de la mouche que l'on essaye d'attraper avec du vinaigre est toujours bien vivace à Joigny.

Quelle est la place à donner au tourisme à Joigny ? Voilà la vraie question. Dans le contexte actuel de crise, nous devons

privilegier ce secteur car il répond à plusieurs défis, notamment le développement économique et environnemental et contribue à la lutte contre le chômage.

En décembre dernier, nous avons voté pour le programme d'aménagement des bords de l'Yonne avec la création d'une "capitainerie", nom bien pompeux pour ce qui va être fait, alors que nous apprenons par le journal local que la ville est à la recherche de gérants pour la brasserie du château... Pourtant lors de la présentation de ce projet, un repreneur devait s'occuper des locations de vélos, des bateaux électriques... En fait il s'agissait encore de nébuleux projets... Les touristes ne vont pas se précipiter parce que nous louons des vélos ou créons une épicerie au camping ! Ayons de l'ambition pour notre ville, seuls des projets touristiques porteurs feront sortir Joigny de l'ornière.

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>